

Valenciennes

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

→ infos

N°75 SEPTEMBRE - OCTOBRE 2017

MA VILLE AVANCE |

REGARDS |

ENSEMBLE |

CÔTÉ PRATIQUE

DOSSIER

Centre aquatique

Un plongeon vers
l'avenir p - 06



Travaux

« Le pont Villars, priorité absolue »

Rouvert à la circulation moins de deux mois après l'incendie, le pont Villars fait actuellement l'objet de travaux de confortement et de remplacement de tous les câbles endommagés.

Au matin du 7 avril dernier, le pont Villars était endommagé à la suite d'un incendie volontaire. 80% des câbles de précontrainte - ces gros câbles qui renforcent la solidité et la résistance du pont - s'étaient rompus. Immédiatement et par mesure de sécurité, la circulation sur et sous le pont a été interdite tandis que la Ville mettait en place un plan de circulation provisoire pour temporiser la fermeture de cette artère si empruntée. Pendant le même temps, les experts de la Ville ont réalisé, quotidiennement, puis tous les deux jours, puis tous les cinq jours, des mesures visant à vérifier que le pont ne bougeait pas et à connaître la nature des travaux à réaliser en vue d'une réouverture à la circulation.

Aller vite

Alors que le 13 avril, à la suite d'une réunion d'expertise menée par la direction territoriale Nord-Picardie du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), une entreprise a étayé le pont, les suivis topo-métriques ont rapidement mis en évidence une stabilisation des poutres. Le 15 avril, la circulation fluviale était rétablie. Le 20 avril, les piétons et cyclistes pieds à terre pouvaient de nouveau emprunter le pont sur une bande de trois mètres, au centre du pont. Et le 24 mai, soit moins de sept semaines après l'incident, les automobilistes pouvaient de nouveau y circuler, sur deux voies (contre trois précédemment), dans une configuration toutefois restreinte puisqu'interdite aux véhicules de plus d'11m90 de haut ainsi qu'aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes. Avant cette réouverture et pour mesurer l'impact du flux de voitures sur le pont, la Ville a équipé le pont d'un système de monitoring dont les données étaient analysées

en temps réel. « Là encore, comme pour l'ancienne piscine, nous avons réagi immédiatement et mis tout en œuvre pour limiter au maximum les contraintes et les délais, en accélérant les procédures pour aller vite et rétablir la circulation dans un temps très rapide, le tout en agissant évidemment d'abord et avant tout au nom de la sécurité des personnes », assure le maire, Laurent Degallaix.

Des pistes cyclables en plus

Dès la fin du mois de juin, une consultation a été lancée pour désigner le maître d'œuvre et l'entreprise qui allaient réaliser les travaux de confortement du pont. L'objectif était de trouver une entreprise prête à engager, sur la base d'un timing serré, ce chantier qui concerne le remplacement des câbles de précontrainte abîmés par le feu. « Parce que cette ville en a évidemment besoin, parce que beaucoup de Valenciennois – mais pas seulement – en ont évidemment besoin pour leurs déplacements quotidiens, j'ai posé le pont Villars en priorité absolue », ajoute Laurent Degallaix. En août, après une période d'études techniques, a été posé un échafaudage qui laisse un espace suffisant pour le passage des péniches et des bateaux, en accord avec Voies Navigables de France (VNF). Les travaux sont programmés sur une période de deux mois et incluent aussi la consolidation des poteaux béton de la culée de part et d'autre du pont, ces piliers destinés à soutenir la voûte de l'édifice. Le pont Villars pourra donc être débarrassé de ses étais dès cet automne, pour libérer une circulation globalement plutôt plus fluide depuis le 24 mai et la réouverture à la circulation. Laurent Degallaix a d'ailleurs demandé que des bandes cyclables puissent être disposées de chaque côté des voies sur le pont Villars. ■

Prévention

Ces cavités à consolider

Le programme municipal de comblement des carrières souterraines est toujours en cours. Plusieurs rues seront concernées par des travaux.



Leur exploitation remonte au XVII^e siècle. Les carrières de craie de Valenciennes ont servi à l'édification des remparts. Aujourd'hui, les sous-sols de certains secteurs de la ville laissent apparaître d'anciennes galeries, des cavités qui, avec le temps, peuvent s'éroder en raison de l'effritement dû aux infiltrations et aux vibrations engendrées par l'activité qui se trouve en surface. « Sensibles à cette problématique urbaine, détaille Guy Marchant, premier adjoint au maire chargé de l'urbanisme, nous avons engagé depuis plusieurs années un plan de prévention et de comblement des carrières dans les zones prioritaires ». Les sous-sols du Fort Minique, du terrain du complexe sportif Pierre Carous et des rues Germaine Coty et Milhomme (dans sa quasi-totalité pour cette dernière) ont ainsi été traités il y a quelques années, pour un budget total de deux millions d'euros. Place maintenant aux rues Serbat et Hiolle ainsi qu'à une partie des rues Milhomme et Charles Quint.

Des subventions pour les particuliers

La responsabilité de ces vides revient aux propriétaires du terrain, qui doivent engager d'éventuels travaux de consolidation. La Ville intervient quant à elle sur le domaine public, tandis que les particuliers ont le choix de procéder, ou non, aux travaux de comblement. « La Ville attend toujours l'accord pour l'obtention de subventions du fonds Barnier (un fonds de prévention des risques)

pour la réalisation des travaux. Dans le cadre de ces derniers, qui traitent la voirie et cinq mètres de chaque côté, les propriétaires pourraient bénéficier d'une subvention de 30% sur la partie située sur leur terrain », complète Guy Marchant. Si les particuliers ne sont soumis à aucune obligation d'engager les travaux, le comblement des carrières conditionne toutefois l'autorisation de réaliser des travaux d'agrandissement chez eux. « Tous les propriétaires savent qu'ils ne pourront pas procéder à des travaux de cette nature sans que les carrières ne soient comblées », poursuit Guy Marchant. Les chantiers des rues Serbat et Hiolle pourraient démarrer au cours du premier semestre 2018, pour un coût dépassant 1,8 million d'euros. Pour Guy Marchant, « cet investissement de taille garantit la protection des usagers de ces voies publiques situées en zone sensible ». Des déviations seront bien sûr mises en place pendant la durée du chantier. Les riverains ont tous été invités à se prononcer sur leur volonté, ou non, d'effectuer les travaux et ainsi de bénéficier des tarifs obtenus par la Ville dans le cadre d'un appel d'offres global. Pour combler ces carrières, des zones sont délimitées avec des murs de barrage. L'entreprise y injecte ensuite un coulis de béton à partir d'un percement en surface. La qualité du comblement est vérifiée avec des caméras qui assurent l'absence de vide et la parfaite solidité de ces nouvelles fondations. ■

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Bien sûr, je garde et je garderai au fond de moi le souvenir de notre ancienne piscine, qui aura évidemment marqué la vie et les souvenirs d'enfance de très nombreux Valenciennois, comme moi.

Bien sûr, il nous faut aussi avancer et inventer la piscine de demain.

Avec tous les responsables des clubs utilisateurs, qui ont ensemble fait preuve de responsabilités et d'un esprit constructif remarquable, les élus, les services de la Mairie, nos partenaires à commencer par Valenciennes Métropole et la Région Hauts-de-France qui ont accepté d'apporter leur contribution, cette nouvelle aventure va donner lieu à la réalisation d'un nouveau centre aquatique à horizon fin 2019.

C'est dire si nous avons réussi à mettre les bouchées doubles pour sortir un projet de cette envergure, unique notamment par sa fosse de plongée et dessiné par l'un des plus grands architectes océanographes français, Jacques Rougerie.

Ce centre aquatique n'était bien sûr pas prévu en 2014 au moment des élections municipales, et donc pas budgété. Qu'importe...

Sans aucune augmentation d'impôts sur la période 2014-2020 et sans renoncer à aucun de nos projets sur lesquels nous nous sommes engagés, nous allons rendre à Valenciennes un nouvel espace aquatique digne de ce nom, moderne, qualitatif, convivial, concerté, capable de proposer les meilleures conditions pour pratiquer son sport et ses loisirs favoris.

Ce futur grand équipement symbolise l'ambition municipale en faveur du sport et plus largement de l'attractivité de Valenciennes, ville de projets et d'avenir.

Plus que jamais à vos côtés
Laurent Degallaix

Laurent Degallaix
Maire de Valenciennes

Sommaire



Ma ville avance p - 02 à 05

Le mot du Maire p - 03

Regards p - 06 à 09

Ensemble p - 10 à 13

Côté pratique p - 14 et 15

Innovation

La sécurité avant tout

Valenciennes inaugure un nouveau système novateur de vidéo-protection avec le groupe international Huawei, en s'inscrivant dans une démarche performante de "ville intelligente".



En signant, en début d'année, une convention dans le cadre du partenariat entre l'entreprise Huawei et la Région Hauts-de-France, Valenciennes est devenue la première ville régionale à pouvoir bénéficier de la puissance technologique de l'un des leaders mondiaux des technologies de l'information et des communications. Cette convention a pour objectif accélérer le renouvellement du parc communal de vidéo-protection et de le rendre plus performant. Ce partenariat va à terme doter la Ville de caméras nouvelle génération, en remplacement des actuelles, et compléter la couverture de la commune. Ainsi, courant 2018, 217 caméras (soit 45 de plus), dotées d'un zoom haute définition ou encore d'une vision nocturne et d'un traitement des images en cas de pluie ou de brouillard, mailleront Valenciennes.

Un système ultra performant

Depuis la mi-mai, sept caméras sont installées sur le secteur de la gare, dans le cadre d'un premier test qui montre que les images fournies se révèlent d'une qualité incomparable, de jour comme de nuit. Dès novembre, le déploiement des autres caméras va se poursuivre dans toute la ville. Plus performantes, les caméras sont équipées de la technologie "safe-city", un système capable, entre autres, de repérer les mouvements inhabituels dans une foule ou encore des objets abandonnés, et de proposer une aide à la décision importante pour les équipes de la police municipale qui doivent analyser des dizaines d'images simultanément. Les

agents chargés de la supervision sur écran ont d'ailleurs été formés pour le pilotage de ces nouveaux outils. « *La sécurité demeure un enjeu essentiel et une priorité pour notre équipe municipale. L'offre Safe-City de Huawei va consolider notre dispositif actuel de vidéo-protection* », précise le maire, Laurent Degallaix. En étant ainsi équipée de technologies de très haut niveau, Valenciennes, "vitrine de référence" en France pour les projets de ville intelligente, emboîte le pas à d'autres villes d'Europe comme Amsterdam ou Londres. Ce dispositif technologique aura aussi pour effet positif d'engendrer une meilleure gestion de la circulation sur la voie publique, une fluidification du trafic et un renforcement de la sécurité routière, d'améliorer la protection des personnes, notamment lors de grands rassemblements et de manifestations, de mieux protéger notamment les établissements scolaires et de développer la prévention des incivilités et le sentiment de sécurité pour les habitants. Véritable service public, la vidéo-protection, dont les images sont conservées pendant 30 jours et directement transmises entre minuit et 8h à la police nationale, présente en 2016 un bilan qui démontre son efficacité, en consolidant 113 enquêtes judiciaires, facilitant 28 interpellations et entraînant le constat de 600 infractions dangereuses ou graves au code de la route (dont de nombreuses pour des rodéos routiers ou cortèges de mariage dangereux). Déjà performant, le dispositif de vidéo-protection de Valenciennes va connaître une extraordinaire optimisation technologique. ■

➔ **De janvier à juin, la vidéo-protection à Valenciennes a permis :**

110
réquisitions judiciaires

26
interpellations

30
procédures de verbalisation pour des infractions graves au code de la route dans le cadre de cortèges de mariage

Éducation

Des chantiers pour nos écoliers

Cet été, période idéale pour s'occuper du patrimoine scolaire, plusieurs écoles ont fait l'objet de travaux de rénovation.



Afin d'accueillir les élèves des écoles publiques dans les meilleures conditions possibles, la Ville de Valenciennes a réalisé un large programme de travaux tout au long de l'été avec, comme chaque année, des travaux d'entretien courant comme le renouvellement des peintures de murs et de plafonds, le rachat de mobilier, des petites réparations ou encore le changement de revêtements de sol. Cet été 2017 aura vu aussi s'entreprendre des travaux qui nécessitent des interventions plus conséquentes puisqu'un budget de près de 600 000 euros supplémentaires a été consacré aux écoles. « Nous maintenons chaque année, relève Hervé Mormontyn, adjoint au maire en charge des travaux, un investissement constant pour garantir à tous les enfants, à leurs enseignants et à tous les personnels (administratifs, d'encadrement...) qui interviennent dans les écoles un cadre de travail et d'enseignement le plus performant qui soit. Notre programme est défini selon les problèmes rencontrés. Ainsi, une toiture qui fuit sera traitée en priorité pour éviter des dégradations plus graves. Nous continuons également à nous mettre en conformité avec l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ». Ainsi, à l'école Cariot, plus de 200 000 euros ont été investis pour le remplacement des châssis et des portes. Une partie des châssis de l'école Françoise Badar a également été

changée (il s'agit de ceux situés côté rue Capron). Quant à la toiture de l'école Émile Zola, elle a été refaite à neuf. Cette dernière présentait des problèmes d'étanchéité et faisait régulièrement l'objet de fuites. À l'école maternelle des Acacias, une VMC (ventilation mécanique contrôlée) double flux a été posée pour améliorer la qualité de l'air.

Toujours plus modernes

Le programme d'installation de vidéophones à l'entrée des écoles s'est également poursuivi. Avec ce programme estival de travaux, la Ville entend conjointement accentuer la diminution des dépenses énergétiques, puisque « les programmes de travaux impactent les consommations de fluides. Quand nous changeons des châssis ou une toiture, nous obtenons de fait de réels bénéfices sur les dépenses énergétiques », appuie Hervé Mormontyn. Parallèlement à ces chantiers, la Ville poursuit une réflexion à long terme sur le devenir de ses bâtiments scolaires, notamment au regard de certaines contraintes techniques liées à l'accessibilité. « Parfois la mise aux normes de locaux coûte plus cher que la construction d'un nouveau bâtiment, en plain-pied par exemple, explique Hervé Mormontyn, convaincus que nous sommes de devoir trouver le meilleur ratio pour réaliser des économies tout en offrant des espaces de travail adaptés à tous. Vraiment tous ». ■

FOCUS

20 minutes de stationnement gratuit



Pour faciliter le stationnement lorsque l'on ne reste pas longtemps en ville, la SAEM Stationnement offre, dans le cadre des stationnements de courte durée, 20 minutes gratuites par jour et par véhicule. Pour en bénéficier, les usagers doivent entrer leur plaque d'immatriculation complète sur les nouveaux horodateurs. Un ticket validant 20 minutes de stationnement gratuit leur sera alors remis. Cette mesure vise à organiser la mobilité pour encourager les achats rapides en centre-ville. En juin, l'intégralité des 160 horodateurs de la Ville a été changée. Pour les stationnements supérieurs à 20 minutes, il est désormais possible de payer par carte bancaire, avec ou sans contact. Ces horodateurs nouvelle génération sont, par ailleurs, dotés de fonctions comme le choix de la langue ou la possibilité de souscrire un abonnement.

Avec ParkNow, le smartphone se la joue horodateur



Le stationnement à Valenciennes est désormais facilité grâce à l'application ParkNow. Téléchargeable gratuitement sur les smartphones, cette application facilite la gestion de son temps de stationnement en zone payante. Plus besoin de monnaie, plus besoin de se déplacer jusqu'à l'horodateur, plus besoin d'estimer la durée du stationnement et plus de tickets d'horodateur qui s'accumulent dans un coin de la voiture ! Avec ParkNow, le paiement se fait à la minute et dès que le stationnement est terminé, le reçu est disponible dans l'application. Implantée dans plus de 700 villes européennes, l'entreprise ParkNow a pris la relève de Skipi qui avait, en 2013, initié Valenciennes à cette formule de paiement de stationnement.

Plus d'informations sur www.saemvs.com

Centre aquatique

Un plongeon vers l'avenir

Le futur centre aquatique de Valenciennes, dont le projet ambitieux a été dévoilé avant l'été, va bientôt devenir réalité. Les travaux démarreront début 2018 sur le site de l'ancien stade Nungesser, pour une livraison fin 2019.



Vue à la tombée de la nuit du futur centre aquatique.

Mercredi 17 septembre 2014, un incendie accidentel se déclarait à la piscine de Valenciennes. Chacun se souvient des flammes qui consomment petit à petit le bâtiment de la rue des Glacis.

« Les usagers, les clubs sportifs, les enseignants... Tout le monde logiquement accuse alors le coup », se souvient le maire, Laurent Degallaix, qui immédiatement décide qu'une future piscine s'inscrira au rang des priorités de l'action municipale. « Une priorité évidente. Alors on s'est mis tout de suite au travail, pour compresser les délais d'un dossier aux lourdes contraintes administratives liées aux expertises, qui se sont avérées, comme nous le craignons, très longues. Et tout le monde a avancé remarquablement vite. Je veux d'ailleurs remercier les services de la Ville qui se sont mobilisés avec une efficacité cruciale dans ce dossier si complexe ».

Malgré une bataille juridique de près de trois ans, un accord financier est signé avec la compagnie

d'assurance et le dénouement intervient le 6 juin dernier. Le groupement Nord France Constructions (groupe Fayat) remporte le marché global de performance énergétique en présentant un projet « unique, structurant et durable », résume Jacques Rougerie, l'architecte.

Un projet concerté

Prochainement, l'exploitant du centre aquatique sera désigné car, comme pour la patinoire Valigloo, il s'agira d'une délégation de services publics. Les premières images du futur centre aquatique ont été dévoilées lors du conseil municipal du vendredi 9 juin puis lors de la réunion publique qui s'est tenue deux heures plus tard (lire aussi l'article en page 8). « À Valenciennes, poursuit Laurent Degallaix, l'équipe municipale œuvre pour et avec les habitants. Je tenais absolument à ce que les riverains proches de l'ancien stade Nungesser où il sera implanté puissent connaître tout de suite le projet. Cette réunion publique s'est très bien

passée. Plus de 300 personnes sont venues et ont posé beaucoup de questions constructives, ce qui montre combien ce centre aquatique est attendu ». Les plans ont ainsi été commentés par Jacques Rougerie, l'architecte spécialiste de l'habitat sous-marin qui a réalisé, entre autre, Nausicaà à Boulogne-sur-Mer. Juste à côté d'un autre équipement emblématique - le stade du Hainaut-Jacques Rougerie, passionné de plongée, a imaginé une architecture remarquable avec une fosse de plongée en partie hors-sol et visible depuis l'extérieur de l'établissement. « Un socle minéral bleu entrera en résonance avec le stade tandis que le geste architectural qui accompagne l'entrée représente une envolée qui rappelle la fluidité de l'eau », affirme Jacques Rougerie. Côté sud et ouest, les façades seront transparentes, pour apporter de la lumière dans la totalité de l'équipement tout en signant un engagement tourné vers le développement durable, alors que les vitres seront équipées d'une fine peau



La fosse de plongée, en partie hors-sol, sera visible de l'extérieur.

évitant le réchauffement par jour de soleil. Construit sur deux étages, le centre aquatique proposera des espaces pour les familles et les sportifs. Au rez-de-chaussée, se trouveront l'accueil, les vestiaires, un restaurant, un grand espace avec les bassins et un solarium extérieur abrité par un débord de toiture, tandis que l'espace forme, bien-être et relaxation se situera au premier étage.

Un bassin olympique modulable

La fosse de plongée occupera le dernier étage. Dans le détail, la halle des bassins sera composée d'un vrai bassin olympique de 50 mètres de long et 25 mètres de large, avec 10 couloirs et jusqu'à trois mètres de profondeur. En inox, ce bassin olympique, qui pourra donc accueillir des compétitions officielles, offre la particularité, au moyen d'un mur mobile, d'être séparé en deux bassins, totalement modulables. Ce grand bassin sera aussi mobile en profondeur pour faciliter la pratique de disciplines telles que l'aquagym, l'aquabike ou tout autre pratique aquatique. « *Nous avons souhaité le bâtiment le plus modulable et le plus fonctionnel possible. Je sais que cela a donné du fil à retordre à l'équipe lauréate du projet mais le résultat s'annonce magnifique* », s'enthousiasme Laurent Degallaix. À proximité du grand bassin, les gradins, modulables eux aussi, pourront accueillir jusqu'à 700 personnes. Pour les enfants, trois bassins ont été

prévus : un bassin d'apprentissage de 60 à 130 cm de profondeur, un bassin ludique de 200 m² (de 60 à 120 cm de profondeur) avec jeux d'eaux et un toboggan de 20 mètres et un espace petite enfance (de 0 à 20 cm de profondeur) pour les 0-4 ans. Il est à noter que des plages extérieures minérales et engazonnées seront également aménagées. Le premier étage sera lui consacré au bien-être avec bassin balnéothérapie, sauna, hammam et jacuzzi, salle de fitness et salle de cardio-training avec une quarantaine de machines.

1 000 à 1 500 nageurs par jour

La fosse (lire aussi l'article en page 9) de 20 mètres comptera parmi les dix fosses les plus profondes de France. Côté technique, le centre aquatique de Valenciennes se montrera à la pointe avec une désinfection des bassins à l'ozone. Cette technique performante réduit par trois la consommation de chlore et les sensations désagréables qui l'accompagnent. Question éclairage, l'équipement sera doté d'ampoules LED pilotées en fonction de la luminosité et l'énergie sera récupérée par ailleurs. La déshumidification sera assurée par une pompe à chaleur tandis que le chauffe-bassin et le système d'isolation phonique, essentiel dans ce type d'équipement, ont été choisis les plus performants possibles. Les capacités de stationnements s'appuieront sur la création d'un parking propre de 80 places et le

parking du stade du Hainaut, très peu fréquenté en dehors des jours de match, ce qui représente près de 500 places au total. Le parking du centre aquatique sera également doté d'emplacements pour les bus, l'idée étant évidemment de favoriser la pratique aquatique pour les enfants des écoles et des centres de loisirs. Si le coût de l'équipement se chiffre à 32 millions d'euros hors taxes, la Ville va s'appuyer sur des subventions de Valenciennes Métropole (10 millions), de la Région (10 millions) et sur les 8 millions d'euros que l'assurance doit verser au titre de l'indemnisation. Une subvention a également été sollicitée auprès du Centre national pour le développement du sport (CNDS) pour le financement d'un équipement qui devrait drainer entre 1 000 et 1 500 personnes par jour. Avant les premiers plongeurs, il faudra faire preuve d'encore un peu de patience puisque la première pierre sera posée début 2018. La remise des clés pour la livraison définitive a été arrêtée à fin 2019. Ce timing serré respecte l'engagement pris par Laurent Degallaix d'offrir au plus vite aux Valenciennais et aux habitants de l'agglomération « *un complexe de grande qualité, qui répond aux attentes de ceux qui veulent nager, faire du sport, s'amuser, prendre du plaisir ou juste se détendre, et je veux croire que leur grande patience sera récompensée* ». ■

BERNARD MOREAU

Conseiller municipal délégué aux sports

« Sportif et familial »



Le futur centre aquatique a été pensé comme un équipement sportif familial. Tout le monde y trouvera son compte. Le projet retenu offre une architecture remarquable. C'est un signal fort pour les Valenciennois qui ont fait preuve de patience depuis trois ans.

GUY-CHARLES TAMPERE

Président du club de natation et de water-Polo (PCVA)

« Sensationnel ! »



Ce projet de centre aquatique est juste sensationnel ! Vous ne pouvez pas vous imaginer à quel point nous sommes heureux. Notre club, qui a réussi à garder un noyau de nageurs, va renaître. Nous disposerons de formidables conditions de pratique.

MOHAMMAD MANZELJI

Président du comité de quartier Nungesser

« Valoriser NOTRE quartier »



Le centre aquatique constitue un superbe projet, bien dimensionné en terme d'équipements. Son arrivée à Nungesser valorisera notre quartier. L'engouement du public va aussi dynamiser le commerce de proximité, tout en préservant la qualité de vie des habitants.

FOCUS**LE FUTUR CENTRE AQUATIQUE EN QUELQUES CHIFFRES :****6 134**

En m², c'est la surface totale du futur centre aquatique.

704

Le nombre de place dans les gradins, soit 500 places en gradin fixe, le reste au moyen de gradins amovibles.

480

Le nombre de places de parking disponibles à proximité du centre aquatique, dont 80 nouvelles places et 6 réservées aux bus.

20

La profondeur, en mètres, de la fosse de plongée et aussi, en centimètres cette fois, la profondeur de l'espace enfant réservé aux très petits.

10

Le nombre de lignes d'eau du grand bassin, soit un vrai bassin olympique de 50 mètres qui aura la particularité de pouvoir être divisé en deux grâce à un mur amovible. Soit deux bassins de 25 mètres.

3

Le nombre de bassins, soit un grand bassin, un bassin ludique et un bassin d'apprentissage, le tout complété d'un espace enfant et d'espaces destinés au bien-être et à la remise en forme.

23

Le nombre prévisionnel de mois de travaux nécessaires à la construction du futur équipement.

1 500

Le nombre de personnes pouvant entrer en même temps dans la future piscine



Juste après le conseil municipal, une réunion publique a été organisée pour présenter les contours du futur centre aquatique.

Sûrement impatients et curieux, les riverains du futur centre aquatique se sont massés nombreux pour la réunion publique de présentation du projet. Près de 300 personnes étaient ainsi réunies vendredi 9 juin en début de soirée au stade du Hainaut. Ce soir-là, le maire, Laurent Degallaix, a d'emblée annoncé la couleur. « Le marché public du projet a été notifié le 6 juin. Et seulement trois jours après, nous présentons le projet aux élus du conseil municipal et à vous, habitants du quartier, pour que vous soyez les premiers à découvrir en avant-première ce projet qui va s'implanter près de chez vous et que les Valenciennois attendent avec impatience », a lancé Laurent Degallaix.

La reconquête de Nungesser

Les images et l'esthétique du bâtiment ont séduit. La diversité des usages de l'équipement et la présence d'un toboggan ont fait l'objet d'interrogations. Laurent Degallaix s'est montré rassurant. « Un toboggan est bien inclus, avec d'autres jeux pour les enfants. Nous avons

d'ailleurs veillé à leur positionnement de sorte que les nageurs ne subissent pas de gêne, alors que l'acoustique a été étudiée pour apporter toutes les garanties optimales ». Autre sujet d'interrogation : le stationnement. La mutualisation du parking du stade du Hainaut combinée à la création de 80 places supplémentaires constitue une réponse adaptée aux besoins du site. Quant au coût de l'équipement, il s'élève à 32 millions d'euros, en tout. « Sur ce montant, précise Laurent Degallaix, il restera 3 millions à la charge de la Ville puisque la communauté d'agglomération et la Région vont apporter leur concours à hauteur de 10 millions d'euros chacune, auxquels s'ajoute l'indemnisation de l'assurance pour l'ancienne piscine. Et bien sûr, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts, comme je l'ai promis. Je suis convaincu que ce qui coûte le plus cher est de ne rien faire ! ».

Laurent Degallaix a également profité de cette réunion pour annoncer que le centre aquatique ouvrirait la voie à la reconquête de l'espace laissé par le stade Nungesser, où pourrait voir le jour à terme un nouveau groupe scolaire ou un béguinage de 60 à 70 logements. ■



Équipements

Une fosse de plongée hors norme

Le futur centre aquatique de Valenciennes va notamment miser sur différents espaces de nage et de jeux dédiés aux enfants.

Pour le célèbre architecte Jacques Rougerie, qui signe le futur centre aquatique de Valenciennes, « la fosse de plongée, pièce maîtresse de 20 mètres de profondeur, va marquer cet équipement de manière unique. Je dirai même de manière unique au monde ». Sa particularité ? Elle possède une partie hors-sol transparente se situant au niveau de la façade de l'équipement. Ce qui signifie que le tube de 200 m² de surface sera, sur sa partie haute, visible depuis l'intérieur et l'extérieur du centre aquatique. Cette prouesse technique hors du commun a germé dans la tête d'un architecte reconnu pour sa passion pour la mer (il a notamment dessiné Nausicaä, le centre national de la mer à Boulogne-sur-Mer, ou Océanopolis à Brest).

« Un phare bleu »

« Les plongeurs paraîtront suspendus entre l'air et l'eau. Ce symbole hors du temps ne ressemble à aucun autre », note Jacques Rougerie. Dirigée vers l'est, face au stade du Hainaut, la fosse de Valenciennes représentera d'ailleurs la seule au Nord de Paris à offrir une pareille profondeur, ce qui devrait attirer à coup sûr des plongeurs de tous les Hauts-de-France et d'au-delà. « Cette

particularité, enchaîne Jacques Rougerie, va même décupler la renommée du centre aquatique valenciennois au-delà des frontières ». Le bassin de plongée offrira trois plateaux de 1 mètre, 3,5 mètres et 6 mètres pour assurer le passage de baptêmes, brevets et autres initiations à la pratique de la plongée subaquatique. La fosse pourra aussi recevoir 30 plongeurs en simultané. « Belle de jour, elle deviendra un phare bleu la nuit tombée », relève le maire, Laurent Degallaix. La partie destinée aux enfants se trouvait tout autant au cœur des exigences du cahier des charges du projet. En plus du bassin d'apprentissage (le "petit bassin"), un bassin ludique est également prévu. D'une profondeur de 60 à 120 cm et d'une surface de 200 m², ce bassin sera composé de jeux d'eaux et d'un toboggan ouvert. Pour compléter cet espace, un bassin petite enfance (la pataugeoire), d'une profondeur de 20 cm, sera réservé aux 0-4 ans. En choisissant de consacrer trois bassins aux enfants, la Ville entend favoriser les différents stades de l'apprentissage de la natation. « Nous avons voulu leur offrir un espace où ils pourront à la fois apprendre à nager dans d'excellentes conditions et venir s'amuser. Il nous tarde de voir livrer ce nouveau temple du sport et des loisirs pour tous », conclut Laurent Degallaix. ■

QUESTIONS À...



Laurent DEGALLAIX

« Un bond d'un demi-siècle ! »

Laurent Degallaix, maire de Valenciennes, fait un point sur le très attendu futur centre aquatique qui verra le jour sur le site de l'ancien stade Nungesser.

Comment appréhendez-vous le projet de futur centre aquatique ?

Le projet a été rendu public avant l'été. Cette annonce demeure un tel soulagement, tant je mesure l'attente des Valenciennais et de tous les utilisateurs de l'ancienne piscine municipale. Dès le lendemain de l'incendie en septembre 2014, nous avons commencé à travailler, à penser au projet qui lui succéderait, sans perdre une seconde ! Trois ans, ça peut sembler très long mais pas tant que ça pour un équipement de cette envergure, grâce auquel Valenciennes va effectuer un saut qualitatif incroyable en passant d'une piscine des années 1970 à un centre nautique des années 2020. Un bond d'un demi-siècle nous attend, rien que cela !

Quels sont les points forts du projet retenu ?

Le choix du jury s'est fait à l'unanimité. Ce signe-là ne trompe-là. Le projet retenu a réellement suscité l'enthousiasme. Architecturalement parlant, le geste va être magnifique, unique au monde aussi avec cette fosse de plongée semi-enterrée implantée au milieu de la façade. Polyvalent, notre projet de centre aquatique, dont le cahier des charges exigeant a été très bien compris par l'équipe lauréate, comprendra un bassin

olympique (50 mètres de long), un bassin ludique, des espaces détente et de loisirs, avec notamment un toboggan et un spa, ou encore un restaurant panoramique. Tout est réuni pour en faire un lieu unique, qui rassemblera dans un même espace tout ce que peuvent espérer ses différents utilisateurs : les sportifs, les scolaires, les familles et les nageurs en général.

Comment va se dérouler le chantier ?

Il s'agira sans aucun doute d'un chantier hors norme. Après une phase d'études qui a commencé dès la notification du choix du lauréat en juin, le chantier va démarrer début 2018. Comme je l'ai annoncé aux riverains venus nombreux à la réunion publique de présentation du projet le 9 juin dernier, nous resterons extrêmement vigilants auprès des entreprises pour qu'elles respectent la qualité de vie des riverains autour du site de l'ancien stade Nungesser, même si un chantier reste un mal nécessaire. Vu les obligations administratives et techniques, les normes en vigueur et la densité du projet, démarrer en janvier relève d'une véritable performance. Les travaux de gros œuvre se dérouleront ainsi sur l'ensemble de l'année prochaine et l'ouverture au public est prévue à la fin de l'année 2019.

FOCUS

Un lieu de partage



Le 27 chemin de Prouvy est devenu le point de rencontres des jeunes du quartier Dampierre. Pour Slimane Abdiche, fondateur et ex-président de l'association des jeunes de Dampierre qui a passé le relais à Mohrad Boujnan, « nous avons sollicité la municipalité pour pouvoir disposer d'une salle et y mener des activités variées à destination de la jeunesse. Le bailleur social Société Immobilière du Grand Hainaut (SIGH) nous a mis à disposition le matériel et nous, les jeunes, avons rafraîchi les lieux ». Jeux de société, baby-foot, console de jeux... La salle est désormais vouée aux loisirs et à la détente. « Le local est mis à disposition de tous les habitants du quartier. Les jeunes, par exemple, organisent des séances d'aide aux devoirs pour les plus petits. Cette initiative montre que la jeunesse a envie de se prendre en main », se réjouit Karim Gana, conseiller municipal délégué à la jeunesse.

« Cette association et ce local nous ont donné envie de monter des projets. Les gens se montrent de plus en plus gentils avec nous. Un respect mutuel s'est installé », complète Hidane Othmane, vice-président de l'association. En plus de la mise à disposition gratuite du local, ouvert tous les jours de 14h à 20h, la Ville attribue une subvention annuelle de 1 800 euros à l'association, qui vient compléter les actions d'autofinancement menées par les jeunes dans le but de proposer divers projets utiles à la cohésion sociale et au mieux vivre ensemble.

Sports

« La volonté de développer le club »

Les locaux du Tennis Squash Badminton Valenciennes (TSBV) vont être restructurés et agrandis, avec de nouveaux courts, de nouvelles pratiques et un confort amélioré.

Municipal, l'équipement sportif du Tennis Squash Badminton Valenciennes (TSBV) va connaître un grand projet de restructuration. Les travaux vont concerner les terrains, le club house, les vestiaires et les éclairages. Cet été, l'intégralité des ampoules a ainsi été remplacée par un système à LED garantissant une économie énergétique d'environ 50%. « Pour beaucoup d'équipements sportifs, le coût induit de l'éclairage se montre vraiment trop important. Les ampoules classiques consomment en effet plus que les LED et doivent être changées environ tous les ans, sans oublier que pour les remplacer, l'utilisation d'une nacelle s'avère nécessaire. L'investissement sera rapidement rentabilisé », avance Hervé Mormentyn, adjoint au maire en charge des travaux. 110 000 euros ont été investis pour cette tranche liée à l'éclairage, alors que la Ville envisage de réaliser le changement d'ampoules dans ses autres complexes sportifs.

Le padel, nouvelle discipline

Par ailleurs, un programme de réaménagement et d'agrandissement du TSBV se prépare. Le projet vise à répondre aux attentes des nombreux licenciés qui fréquentent le club valenciennois. Les travaux, lesquels

devraient débuter dans les prochains mois, seront réalisés en deux phases : d'abord l'aménagement des terrains puis l'extension du club house et des vestiaires. Au total, 750 000 euros ont été inscrits au budget 2017 de la Ville pour l'ensemble des travaux. Concernant les zones de jeu, l'idée est de créer trois terrains couverts de padel (un sport de raquette dérivé du tennis et du squash), de construire deux nouveaux terrains extérieurs en terre battue pour remplacer les deux qui vont disparaître avec le projet du centre aquatique et de transformer le court numéro 1 en deux terrains de squash et trois de badminton. Pour Hervé Mormentyn, « ce programme va répondre à la volonté de développement du club. L'aménagement de terrains de padel constitue un axe nouveau et structurant pour le TSBV qui pourra proposer la pratique de quatre disciplines sur un même site. Il s'agit aussi d'offrir aux licenciés des terrains de qualité pour renforcer la renommée du club ». Pour la seconde phase de ce projet de restructuration, les vestiaires vont être intégralement réaménagés tandis que le club house connaîtra une extension, dans le but là aussi d'améliorer le confort des utilisateurs. Ce projet de restructuration des locaux du Tennis Squash Badminton Valenciennes reflète l'engagement de la Ville pour soutenir et développer la dynamique sportive de ses clubs. Avec l'arrivée prévue du centre aquatique fin 2019, le TSBV bénéficiera aussi d'une nouvelle visibilité et restera un élément important de la transformation du quartier Nungesser. ■



À SAVOIR



Patrimoine

Un musée à ciel ouvert

La Ville prend soin des œuvres qui jalonnent son espace public, où seront prochainement positionnées de nouvelles statues.

Trottoirs, squares, jardins publics... À Valenciennes, l'espace public fait souvent office de musée à ciel ouvert, en y accueillant des œuvres d'art, comme l'une des marques de fabrique de la ville où 60 statues sont réparties, en plein air. Et l'air, comme le temps, laissent des traces. Soucieuse de préserver ce patrimoine si précieux, la Ville a décidé de mener un programme pour prendre soin de ces œuvres et lutter contre la pollution et les incivilités. « Il est de notre devoir, expose Daniel Cappelle, conseiller municipal délégué au patrimoine, de participer à la conservation de ces œuvres. En plus de les nettoyer, il apparaît souvent nécessaire de les consolider, de les rejointoyer. Et cette année, nous avons pu faire appel aux compétences de nos techniciens municipaux qui travaillent à la rénovation des sépultures du cimetière Saint-Roch. Ils nettoient donc les statues selon un programme défini ».

Brossage, mouillage, dégratage à l'aide de produits spécifiques selon le type de matériaux (pierre, marbre...) puis rinçage, le nettoyage d'une statue s'appuie sur un travail minutieux qui demande beaucoup d'expertise. « Il s'agit de nettoyer sans aggraver et aussi de protéger contre l'humidité pour que le milieu urbain n'attaque pas trop cet héritage culturel », confirme Daniel Cappelle.

Depuis le début de l'année, ont été nettoyés le Monument aux morts du boulevard Carpeaux, la statue du square Froissart et son monument, la statue à l'instituteur Legrand avenue Villars, les statues des petits joueurs de football et de la Pietà sur la place

Verte, l'hommage à Watteau derrière le musée, la statue du Charpentier ainsi que celle de Caïn le jaloux au parc de la Rhônelle. En moyenne et selon leur exposition à la pollution et aux aléas climatiques, les statues sont nettoyées tous les cinq à huit ans.

Cette année, le programme de nettoyage s'est concentré autour de deux thématiques : la grande guerre de 14-18, en prévision du centenaire de l'an prochain, et les œuvres situées à proximité du musée des Beaux-arts en vue de la rénovation du boulevard Watteau.

De nouvelles statues

Au-delà de ce nettoyage qui valorise le patrimoine valenciennois, la Ville travaille sur la mise en place de nouvelles statues. Conformément à l'engagement pris par le maire, Laurent Degallaix, le quartier de la Plaine, dont les voiries ont été intégralement rénovées, tout comme le mail central du boulevard Watteau une fois terminé, se verront eux aussi embellis d'œuvres du musée. « Une copie en résine, très facile d'entretien, sera réalisée, précise Daniel Capelle, grâce à un moulage des statues d'origine. Et au cas où l'œuvre serait trop dégradée, il suffirait bien entendu de refaire un moulage ».

Disséminées dans tous les quartiers de la ville, les statues font figure de point de repère et, derrière elles, se dessine toujours une petite ou une grande histoire. La Ville entend donc leur redonner de l'éclat et cette année, près de 25 000 euros ont été investis pour cette cure de jouvence indispensable et visible, rien que pour décupler le plaisir quotidien de regarder ces œuvres si singulières. ■

INTERVIEW



Danièle FERTÉ

« Un monde associatif si actif »

Adjointe en charge de la vie associative, Danièle Ferté considère le Forum des associations comme une vitrine fédératrice pour le tissu associatif valenciennois.

Combien d'associations seront réunies pour ce Forum ?

200 associations seront réunies cette année encore au complexe sportif Vauban pour ce grand rendez-vous bisannuel. Du social au sport, en passant par l'humanitaire, la culture ou encore la santé, toute la diversité associative valenciennoise y sera représentée. Cette année, un quart des associations présentes n'a jamais participé au forum. Ce constat intéressant démontre à la fois la vitalité et la capacité du tissu associatif valenciennois à se renouveler, en liaison avec la Maison Des Associations (MDA).

Quels en sont les objectifs ?

Ce Forum des associations donne au public la possibilité de trouver l'association ou l'activité recherchée, d'entrer en contact avec ses adhérents et ses bénévoles et pourquoi pas de devenir adhérents et bénévoles. Il propose aussi un formidable endroit pour se rencontrer, pour échanger. Tous les deux ans, pas moins de 5 000 personnes franchissent le seuil du complexe Vauban sur le week-end pour découvrir la richesse du monde associatif à Valenciennes. Cela veut dire qu'il y a un réel intérêt

pour l'associatif et les valeurs qu'il incarne. Il représente aussi, pour les associations réunies, un moment particulier et privilégié pour discuter, nouer des contacts, évoquer l'opportunité de projets communs, se fédérer sur des dynamiques et des orientations communes.

Quelles sont les priorités de la Ville pour les associations ?

Valenciennes compte près de 700 associations actives. Ce chiffre élevé pour une ville de 44 700 habitants illustre le dynamisme du territoire tout entier. Voilà pourquoi nous avons toujours souhaité leur donner les moyens de fonctionner au mieux. La nouvelle MDA nous a permis de passer à la vitesse supérieure avec une proposition d'espaces communs et une palette de services qui leur facilitent le quotidien : fourniture de logistique, agence du bénévolat, formations gratuites, soutien administratif, aide juridique... Les associations disposent d'outils d'accompagnement pour la réussite de leur projet.

Forum des associations
Samedi 23 septembre de 14h à 19h et
dimanche 24 septembre de 10h à 18h.
Complexe Vauban
Entrée gratuite
Renseignements au 03 27 22 58 36



Événement

Le patrimoine pour tous

Au thème national des Journées européennes du patrimoine, "Jeunesse et Patrimoine", la Ville enrichit son programme d'animations pour tous les publics d'un thème plus local : "Cygnes et insignes".

Bien plus que le lion du Hainaut qui figure sur les armoiries officielles de Valenciennes, le cygne et sa légende évoquent Valenciennes. Selon Daniel Cappelle, conseiller municipal délégué au patrimoine et grand connaisseur de l'histoire de la ville, « on raconte qu'il y a longtemps, une princesse germanique est venue au bord de l'Escaut et qu'en se mirant dans l'eau, elle a vu arriver des cygnes, et dit : c'est en ce Val-en-Cygnes que je veux avoir ma demeure. Ce n'est qu'une légende mais dans l'histoire, lorsqu'on voit les blasons de la Ville, il y a des cygnes qui entourent le blason officiel ».

Et voilà le thème tout trouvé du programme valenciennois et de son cortège d'animations tous publics des prochaines Journées européennes du patrimoine, qui demeurent l'un des événements majeurs du programme culturel de la Ville.

Des visites en petit train

Dans le hall de l'hôtel de Ville, deux expositions inviteront à comprendre l'histoire du blason de Valenciennes. Un florilège des plus beaux sceaux des archives municipales, conservés depuis le XIII^e siècle, sera notamment présenté. Très fragiles, ils ne sont sortis que très rarement.

Un cycle de plusieurs conférences sur l'héraldique sera également proposé les samedis 2, 9 et 16 septembre au musée des Beaux-Arts, pour inviter le public à se passionner pour la science du blason. À la bibliothèque, dans le cadre d'une exposition intitulée *Ex Libris*,

seront montrés des ouvrages de livres anciens dont les couvertures possèdent des sceaux de la Ville. Pour la jeunesse, différents ateliers (moulage, dessin...) autour des sceaux seront organisés au musée et à l'hôtel de Ville. Si comme chaque année, il sera possible de visiter des lieux emblématiques de Valenciennes comme l'hôtel de Ville (dont le bureau du maire), le musée, le conservatoire, la bibliothèque des Jésuites ou encore les églises, le dimanche sera marqué par l'installation, de 10h à 17h, d'un village patrimoine sur la place d'Armes. Outre des jeux de société géants et des jeux anciens, plusieurs professionnels y réaliseront des démonstrations de sculpture, de gravure ou encore de calligraphie. Quant au petit train, plébiscité chaque année, il continuera d'emmener le public pour une visite guidée intra-muros de 40 minutes. Concerts, parcours conté avec une troupe théâtrale, ateliers créatifs à l'Odysée... Un large programme est prévu pour répondre aux attentes des familles qui veulent comprendre l'histoire de Valenciennes. Les adolescents et autres adeptes des smartphones seront de leur côté comblés avec une enquête par géolocalisation pour trouver le voleur d'une œuvre d'Antoine Watteau, sans oublier les plus sportifs avec le trail urbain qui se déroulera le samedi soir (*lire aussi l'article en page 13*). Pour voyager dans le temps, dix cartes postales géantes seront également installées à plusieurs endroits de la ville pour offrir une vision bluffante avant/après. « *Le patrimoine et ses trésors*, conclut Daniel Capelle, *auront valeur de fil rouge tout au long du mois de septembre* ». ■

Journées européennes du patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Programme complet sur www.valenciennes.fr

INFOS

DANIEL CAPPELLE

Conseiller municipal délégué au patrimoine

« Une approche ludique »

STÉPHANE LATAWIEC

Directeur de la sécurité urbaine

« La messe à la caserne »

SYLVAIN MICHEL

Directeur adjoint Ligue
Hauts-de-France d'Athlétisme

« Une épreuve novatrice »



Pour les Journées européennes du patrimoine, tous les acteurs culturels de la ville se mobilisent pour donner l'envie de connaître et s'approprier le riche patrimoine de Valenciennes et offrir une approche ludique orientée vers les enfants et les familles.



La messe du Saint-Cordon va se dérouler dans la cour intérieure de la caserne Vincent, qui peut accueillir plus de 2000 personnes. En plein centre-ville, cet espace apparaît facilement contrôlable, sécurisable et adapté aux différentes contraintes actuelles de sécurité.



Pour notre second Urban Trail, nous avons choisi Valenciennes pour la richesse de son patrimoine. Cette épreuve novatrice va offrir aux participants la chance de passer, en courant, dans la sous-préfecture ou dans d'autres lieux chargés d'histoire.

FOCUS



« Le plus grand pèlerinage au nord de Paris »

Rendez-vous incontournable de la rentrée de septembre, la procession du Saint-Cordon réunit chaque année des milliers de pèlerins et de Valenciennais. « Le tour du Saint-Cordon, le plus grand pèlerinage au nord de Paris, se définit par un grand rassemblement populaire et fédérateur, où se retrouvent de nombreux habitants de la ville au-delà de leurs croyances religieuses », explique Michel Ployart, président de la confrérie des Royés de Notre-Dame du Saint-Cordon. Ce dimanche 10 septembre, plus de 3 000 personnes devraient se rassembler autour de la Vierge. La journée de dimanche débutera à 9h par une messe en plein air qui se déroulera, cette année, dans l'enceinte de la caserne Vincent, avec le soutien logistique de la Ville. À 10h30, la procession devrait parcourir un tour intra-muros dont le parcours exact ne sera dévoilé que ce jour-là pour raison de sécurité. « Après le changement de manteau à l'école Saint-Jean rue Amédée Bultot, Notre-Dame du Saint-Cordon fera le grand tour en camion avec les haltes prévues dans les différents lieux habituels. Les pèlerins sont invités à faire tout ou partie des 14 km, seul, en famille ou en petit groupe, ou participer aux animations prévues en centre-ville. Quant au retour en ville, la statue de Notre-Dame sera, selon la tradition, portée par le clergé, de la place du Commerce jusqu'à l'église Saint-Géry. Et tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité de tous », relève Michel Ployart.

➔ Tour du Saint-Cordon

Dimanche 10 septembre, départ à 10h30, caserne Vincent
Programme complet sur www.saint-cordon.com

Événement
Trail en ville

Après "Color Me Rad", Valenciennes va prêter ses lieux culturels emblématiques pour un premier et prometteur urban trail.

Le phénomène du trail urbain s'invite à Valenciennes. Concept atypique de course à pied, le trail urbain connaît un franc succès depuis quelques années.

« Cette nouvelle façon de courir recherche moins la performance que la pratique d'une activité physique en visitant la ville dans sa diversité architecturale », explique Bernard Moreau, conseiller municipal délégué aux sports. Après Arras au printemps, la ligue Hauts-de-France d'Athlétisme a choisi Valenciennes pour organiser la seconde étape de son Urban Trail Tour.

10 km de culture

Trait d'union entre la culture et le sport, cette épreuve va offrir aux coureurs une formidable opportunité de découvrir Valenciennes autrement. Ils auront en effet le privilège de traverser des endroits où l'on passe rarement en short et running, tels que la cour d'honneur de la sous-préfecture, la caserne Vincent ou le conservatoire Eugène Bozza. « Le parcours de 10 km, souligne Bernard

Moreau, a été pensé pour mettre en valeur les lieux emblématiques de Valenciennes, afin de pouvoir proposer aussi bien de la découverte culturelle aux sportifs qu'une activité sportive à ceux qui aiment visiter. Il n'y aura en tous les cas pas de chronomètre ». Il n'en reste que même sans chrono, les escaliers à monter, les parcs à traverser, les structures urbaines à enjamber et autres rues à dévaler vont donner à cette épreuve des airs de défi sportif.

Pour maîtriser la sensation "d'embouteillage" des courses traditionnelles, le départ sera organisé par vagues de 300 coureurs. Le premier des départs aura lieu à 19h30, puis toutes les dix minutes. Après la course "Color Me Rad" en septembre 2014, Valenciennes accueille de nouveau une course hors normes et dans l'air du temps. ■

➔ Urban Trail de Valenciennes

Samedi 16 septembre
Départs échelonnés dès 19h30, place d'Armes
Renseignements et inscriptions sur le site www.urbantrail-tour.fr

Eco Energie : lutte contre la précarité énergétique

Pour mieux lutter encore contre la précarité énergétique, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Valenciennes a mis en place le dispositif SLIME (Service Local d'Intervention à la Maîtrise de l'Énergie), subventionné par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Au cœur du SLIME, une action préventive à destination des familles, baptisée "Eco Energie", entend s'attaquer aux causes de la précarité énergétique plutôt qu'aux conséquences (factures impayées), par le biais d'un diagnostic complet au domicile des ménages identifiés. Une fois les solutions mises en évidence, les familles sont accompagnées et aiguillées pour sortir de cette situation récurrente. 40 familles valenciennoises vont être suivies dès la rentrée.

Renseignements au 03 27 22 57 84



Commémorations du 11 novembre

Expositions, conférences, cérémonies, hommages en milieu scolaire... Dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre, plusieurs temps forts

donneront la possibilité à chacun(e) de se souvenir que le 11 Novembre 1918, l'Armistice mit un terme à la Première Guerre Mondiale. Cette année, en marge des cérémonies patriotiques traditionnelles, une exposition exceptionnelle est programmée sur la place d'Armes et à l'hôtel de Ville. "Mémoire et découverte", c'est son nom, offrira une immersion « *au cœur d'un temps révolu qui demeure présent par ses valeurs* », appuie Maryse Dumortier, adjointe au maire déléguée aux affaires patriotiques. Du matériel militaire actuel sera réuni sur la place d'Armes tandis que du matériel de 1914/18 sera exposé dans le hall de l'hôtel de Ville.

Plus d'informations sur www.valenciennes.fr



Du LED pour l'éclairage public

À titre expérimental, la Ville va doter certains de ses candélabres d'ampoules LED nouvelle génération. Ce test vise à vérifier la qualité de la lumière, les économies d'énergie, la facilité de la maintenance, l'efficacité, la durabilité et les éventuelles nuisances lumineuses de ce type d'éclairage. Pendant un an, les lanternes

concernées seront celles des quartiers centre-ville historique (rue Celliez et béguinage pour les lanternes historiques), centre-ville après-guerre (avenue du 127ème RI pour les lanternes urbaines), le Vignoble (rue Pierre Lotti, pour les lanternes type résidentiel), le faubourg de Lille (pour les lanternes routières urbaines) et les Acacias (avenue Faidherbe pour les lanternes type avenue routière). Des étiquettes seront installées sur les points lumineux testés. En cas d'anomalie sur l'éclairage public, vous pouvez le signaler auprès du Numéro vert de la Ville, 0800 111 444 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le Hainaut passe à l'hybride

Le Stade du Hainaut a une nouvelle pelouse ! En effet, Valenciennes Métropole, propriétaire de l'équipement, a choisi de doter son stade d'une pelouse hybride. Ce revêtement présente de nombreux avantages, tant pour le confort des joueurs, l'entretien que pour l'accueil d'événements autres que les matches de football (événements sportifs d'envergure, concerts...). Plus résistante et moins contraignante qu'un gazon naturel, cette pelouse hybride, présente sur la plupart des grandes enceintes sportives en France, a été installée avant la reprise du championnat de Ligue 2 de football fin juillet.



VOS DÉMARCHES

Acheter son timbre fiscal en ligne

Pour l'obtention des passeports ou pour le renouvellement d'une carte

d'identité en cas de perte, un timbre fiscal est nécessaire. Pour plus de facilité, il est désormais possible d'acheter des timbres dématérialisés sur le site gouvernemental timbres.impots.gouv.fr (lien cliquable sur le site de la Ville, dans la rubrique "Les démarches en ligne"). Il est impératif d'imprimer la référence du timbre fiscal reçue par mail pour permettre aux agents de ré-

cupérer les données associées au paiement. Ce service, entièrement sécurisé pour le paiement du timbre électronique, permet également son remboursement en cas de non-utilisation.



Carte d'identité et passeport : Faites une pré-demande en ligne !

Pour plus d'efficacité, de sécurité et de rapidité aussi, les demandes de carte d'identité et de

passeports se font désormais en ligne. Les formulaires à remplir sont disponibles dans la rubrique "Les démarches en ligne" sur www.valenciennes.fr. Une fois les informations saisies pour la pré-demande de carte Nationale d'Identité ou de passeport, il est nécessaire de prendre rendez-vous à la mairie pour finaliser la demande en fournissant toutes les pièces justificatives demandées. Il est impératif d'imprimer la pré-demande pour que la mairie puisse récupérer les données. Les agents vérifient les pièces justificatives et recueillent ensuite les empreintes des demandeurs. L'accueil du public se fait du lundi au vendredi ainsi que le samedi matin, uniquement sur rendez-vous au 03.27.22.59.00 ou 03.27.22.59.53.

Numéros utiles

Hôtel de Ville : 03 27 22 59 00	Accueil sans abri : 115
Police municipale : 03 27 22 58 38	Allo enfance maltraitée : 119
Police nationale : 17	Allo maltraitance personnes âgées et/ou handicapées (ALMA) : 3977
Pompiers : 18	Pôle seniors : 03 27 22 46 66
SAMU : 15	Espace Jeunesse Famille : 03 27 22 59 15
Appel d'urgence européen : 112	

Valenciennes à votre service

Numéro vert de la Ville : 0 800 111 444

- Voirie : trous, réparation de potelets...
- Éclairage public : panne, dégradation...
- Propreté : débris hors collecte Valenciennes Métropole...
- Espaces verts : tontes, élagage...

Vos demandes seront automatiquement enregistrées et transmises aux services municipaux concernés. L'appel au N° vert est gratuit depuis un fixe.

Les cimetières vous accueillent

Pour les personnes se rendant dans les cimetières à la Toussaint, la Ville de Valenciennes met en place des mesures spéciales et des services supplémentaires dans les différents cimetières. Mercredi 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, les bureaux administratifs des cimetières fermeront exceptionnellement à 18h pour orienter, conseiller, mettre à jour les titres de concessions, les renouvellements, les acquisitions et également répondre aux interrogations sur les concessions funéraires. À noter qu'au cimetière Saint-Roch, il est désormais possible d'effectuer les règlements par carte bancaire. Le personnel des cimetières se tiendra à la disposition des visiteurs et pourra également aider au transport des fleurs. Un fauteuil roulant est aussi disponible pour toute personne à mobilité réduite se présentant au cimetière Saint-Roch. Pour des raisons de sécurité et de fonctionnement, le jour de la Toussaint, les personnes habilitées à circuler avec leurs véhicules pendant l'année dans les cimetières n'y seront pas autorisées. Les travaux de nettoyage, d'entretien, de lessivages des marbres (réalisés par les particuliers ou par les entreprises) doivent impérativement être terminés avant le 28 octobre, à 17h. Dans un souci de propreté et d'hygiène, toutes les fleurs fanées se trouvant sur les sépultures ou allées seront enlevées courant décembre par le personnel des cimetières, pour recyclage. Pour rappel, les bennes sont strictement réservées à l'usage des cimetières et toutes les infractions à cette règle pourront être sanctionnées. Pendant la durée de la concession, les concessionnaires, ayants droit ou familles, doivent entretenir et veiller au bon état général de solidité et de propreté des sépultures et des monuments érigés.

Dès le mois d'octobre, les cimetières passent à l'horaire d'hiver et seront, via de petites portes automatiques, ouverts 7/7jours de 8h à 18h. Pour rappel, le numéro de téléphone de l'accueil du cimetière Saint-Roch a changé, il faut désormais composer le 03 27 22 46 55.

Valenciennes infos

Directrice de la publication : Charlotte Lespagnol
Édité par la Ville de Valenciennes
Crédits photos : Thomas Douvry / Ville de Valenciennes
Conception et réalisation : POLYGOONE MEDIA
Impression : Léonce Desprez - Label Imprim'Vert - Double certification : PEFC / FCS
Édité à 30 000 exemplaires - Dépôt légal Septembre 2017



Cette rentrée augure la poursuite ou la mise en œuvre de chantiers importants pour notre ville, dans des domaines qui touchent la vie de tous : culture, sport, commerce, environnement... Un centre nautique, un marché couvert à l'Hippodrome, la vente et transformation du Mont de Piété en logements de luxe, l'aménagement de la friche Match avec promesse d'un cinéma de centre ville... Si nous avons pu approuver certains de ces projets, nous avons aussi dénoncé des choix contestables, en particulier la vente du patrimoine municipal préjudiciable pour l'avenir.

Que ces futures réalisations dynamisent Valenciennes, c'est évidemment notre souhait mais nous savons cependant qu'une ville doit d'abord vivre par et pour ses habitants et que c'est le tissu socio-culturel qui unit et crée les solidarités dont nous avons tant besoin ! Seule une politique de proximité, d'échanges, fondée sur une réelle pédagogie envers tous les publics peut y réussir ! Une vitrine de projets, même belle ne suffit pas !

Didier LEGRAND, Isabelle DELGHEIER, Gérard CLIPET, Kostia HUANT, Michel BROUILLARD, groupe "Valenciennois, je me bats pour toi"

Résistance et espérance

La rentrée s'annonce difficile et le climat morose. Tout augmente en particulier les profits des actionnaires mais pas notre pouvoir d'achat ! Alors que le Valenciennois est particulièrement touché par le chômage et la précarité, vous pouvez compter sur nous pour combattre ensemble les politiques libérales, l'austérité et l'ubérisation de la société.

La casse du Code du Travail par ordonnances, la hausse de la CSG, la diminution drastique du nombre de fonctionnaires, la restriction de nos libertés publiques, l'amplification des politiques de soutien à la finance vont avoir des impacts terribles sur notre vie quotidienne. De même l'asphyxie des communes qui sera accentuée par les nouvelles baisses des dotations d'État. Nous restons mobilisés pour défendre les services publics de proximité afin de répondre aux besoins de la population dans tous les domaines de la vie. L'argent existe ! Redistribuons-le autrement !

Jean-Claude DULIEU, Nathalie LORETTE, Mohamed AGOUDJIL, groupe "Valenciennes, citoyenne"

2017 aura vu l'éclatement du paysage politique de la France, un nouveau Président auréolé d'un succès électoral éclatant, une assemblée nationale majoritairement acquise à sa cause et qui permettra au Président d'avoir les coudées franches afin d'appliquer le projet politique pour lequel il a été élu, en dehors de tout clivage politique malsain, le Groupe Valenciennes Bleu Marine souhaite la réussite de ce projet pour le bien-être des français.

2017 aura vu la décision de la ville, brillamment dirigée par notre maire, de construire une nouvelle piscine, le projet soumis au conseil municipal est ambitieux et exceptionnel, le choix d'implantation sur le site Nungesser est approprié à l'embellie de ce quartier, mon Groupe Valenciennes Bleu Marine soutient ce projet.

Juin 2017 aura vu la disparition d'une grande dame, Simone Veil née Jacob, persécutée par les nazis à une époque triste de notre histoire la shoah, elle en est sortie miraculeusement vivante, notre profond respect à sa mémoire.

Jean-Luc François LAURENT, groupe "Valenciennes Bleu Marine"

VALENCIENNES

Les moments forts

Ville de musique(s) ▾

Place d'Armes, square Froissart, place Saint-Nicolas, rue du Quesnoy, parvis de l'Odysée... La fête de la musique a fait vibrer tous les quartiers de Valenciennes le 21 juin dernier.



Bonds de joie

▾ Jusqu'au 13 août, des structures gonflables sont allées de quartier en quartier puis place d'Armes pour offrir à tous les enfants valenciennois des moments de plaisir sans limite.



Poumon vert partagé ▴

Pour célébrer la fin des travaux d'aménagement écologique du site du Vignoble, une grande journée de fête a eu lieu mi-juin, avec, en point d'orgue, un spectacle musical participatif.



Mini-festival électro

Pour le 14 juillet, le concert gratuit de Martin Solveig, l'un des plus grands dj actuels, a drainé une foule impressionnante, suivi d'un plateau Contact FM et du groupe Électro Deluxe.

Un ciel multicolore

Les yeux levés vers le ciel, le 14 juillet, fête populaire et familiale, a réuni de nombreux Valenciennois autour d'un feu d'artifices version électro.

Mairie de Valenciennes

B.P. N° 90339 - 59304 Valenciennes Cedex
Tél. : 03 27 22 59 00 - Fax : 03 27 22 59 01